DIRECTION COMMUNE	**FICHE DE POSTE**
- CH AURILLAC - CH MAURIAC - CH SAINT-FLOUR - CH PIERRE RAYNAL de CHAUDES-AIGUES - EHPAD SAINTE-ELISABETH de CHAUDES-AIGUES	**DIRECTEUR ADJOINT** **Direction Déléguée du** **Centre Hospitalier Pierre RAYNAL et de** **l'EHPAD Sainte-Elisabeth de** **CHAUDES-AIGUES**

IDENTIFICATION DU POSTE

Fonction : **DIRECTEUR ADJOINT en charge de la Direction Déléguée** des établissements suivants localisés à Chaudes-Aigues :

- Centre Hospitalier Pierre Raynal
- EHPAD Sainte-Elisabeth

Grade : D3S ou DH titulaire

Position dans la structure : Le poste est hiérarchiquement rattaché au Directeur Général du Centre Hospitalier d'Aurillac qui regroupe dans le cadre d'une direction commune les établissements suivants : Centres Hospitaliers d'Aurillac, de Mauriac, de Saint-Flour, de Chaudes-Aigues et EHPAD de Chaudes-Aigues.
Le Centre Hospitalier Pierre Raynal fait partie du GHT Cantal.

Relations fonctionnelles :
Internes: équipe de direction commune, ensemble des professionnels de tous les établissements.
Externes : GHT, ARS Auvergne-Rhône-Alpes, Conseil Départemental du Cantal.

Coefficient de la part liée aux fonctions :

Adjoint hors-classe : 2,5 + 0,2 (exercice multi sites et direction commune) = 2,7
Adjoint classe normale : 2,4 + 0,2 (exercice multi sites et direction commune) = 2,6

ACTIVITES PRINCIPALES

Assurer la conduite générale des établissements cités ci-dessus.

A ce titre, le Directeur Délégué veille, avec les équipes placées sous son autorité, à la bonne marche des établissements et à leur bon fonctionnement quotidien, et notamment, sur la gestion des ressources humaines et l'équilibre budgétaire. Il représente les établissements dans les différentes instances ou groupes de travail.

Prendre en charge le pilotage des établissements, et plus particulièrement :

- Mise en œuvre du CPOM selon le calendrier établi par le Conseil Départemental (EHPAD Sainte-Elisabeth) et par l'ARS (Centre hospitalier Pierre Raynal)
- Elaboration du projet d'établissement et mise en œuvre du changement de modèle de tarification (CH Pierre Raynal). Mise à jour du projet de vie (EHPAD Sainte-Elisabeth)
- Structuration et organisation des équipes médicales et soignantes pour assurer une prise en charge optimale des patients/résidents
- Mise en œuvre des plans de formations (en relation avec le CH d'Aurillac dans le cadre du GHT Cantal pour le CH Pierre Raynal)
- Animation du dialogue social
- Animation et représentation du Directeur Général dans les diverses instances des établissements (CS/

CA, CME, CHSCT, CTE, CVS, Directoire, CAPL, …..) et à l'extérieur (CD, ARS….)
- Pilotage et animation des actions et dossiers institutionnels

ELEMENTS PRINCIPAUX RELATIFS AUX 2 ETABLISSEMENTS

- *Centre Hospitalier Pierre Raynal de Chaudes-Aigues (Cantal)*
  - Etablissement spécialisé en SSR, disposant de 56 lits d'hospitalisation complète dont 5 places dédiées à l'hospitalisation de jour, faisant partie du GHT Cantal
  - 2 médecins temps plein
  - 68 agents non médicaux
  - Budget annuel : 4 482 006€ pour 2019 (dernier EPRD exécutoire en équilibre)
  - Coopération importante avec le Centre Hospitalier de Saint-Flour notamment PUI commune, ainsi que Direction Qualité et service informatique
  - L'établissement a été complétement rénové entre 2012 et 2014

- *EHPAD Sainte-Elisabeth de Chaudes-Aigues (Cantal)*
  - Etablissement disposant de 70 lits (dont 14 unité Alzheimer)
  - 3 médecins libéraux interviennent sur site dont 1 avec le rôle de médecin coordonnateur
  - 45.17 ETP agents non médicaux
  - Budget annuel : 2 656 375€
  - Résultats comptables 2018 : hébergement -5003.54 € soit une réserve de compensation de 75 474.11€. En dépendance/soin consolidé : -110 436.63€ imputé en 2019.
  - Taux d'occupation d'environ 94%
  - Opération de restructuration architecturale de 4 300 000€ en 2012, rénovation du pôle accueil / espace animation en 2017 pour 250 000€ (autofinancement)
  - Négociation CPOM en 2020, convention tripartie signée le 8 décembre 2014

PARTICIPATION AUX INSTANCES

Prépare et coordonne les différentes instances des établissements dont il à la charge.
Participe aux instances.
Représente l'établissement dans les rencontres extérieures en rapport avec la mission.

RESSOURCES

Il assure le management et l'encadrement des collaborateurs directs :

- CH Pierre Raynal : 1 Attaché d'Administration, 1 Adjoint Administratif
- EHPAD Sainte-Elisabeth : 1 Adjoint des cadres Hospitalier, 1 Adjoint Administratif
  (Un poste de cadre supérieur partagé entre les deux établissements)

CONDITIONS D'EXERCICE

Poste à 100%, temps de travail répartit à raison de 60% sur le Centre Hospitalier Pierre Raynal et 40% sur l'EHPAD Sainte-Elisabeth (les 2 établissements étant en proximité immédiate).
La part fonction de la PFR est à préciser par le Directeur Général du Centre Hospitalier d'Aurillac en fonction du grade statutaire de candidat retenu.
Participation aux gardes administratives et indemnité de logement.
Il participe au Comité de Direction du Centre Hospitalier de Saint-Flour et du Centre Hospitalier d'Aurillac).

DELEGATION DE SIGNATURES

Dispose dans le cadre de la garde administrative de direction commune aux CH de Saint-Flour, Chaudes-Aigues et EHPAD de Chaudes-Aigues, d'une délégation de signature pour toutes les pièces administratives.
Dispose dans le cadre de ses missions fonctionnelles d'une délégation de signature générale couvrant la conduite générale des établissements (hors champ des fonctions mutualisés dans le cadre du GHT Cantal pour le CH Pierre Raynal).

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE POSTE

Celles-ci peuvent être obtenues auprès de :
Monsieur TARRISSON, Directeur Général du Centre Hospitalier d'Aurillac : direction@ch-aurillac.fr
04 71 46 56 80